



Une occupation humaine très ancienne

Les premières traces d'occupation du territoire remontent au Paléolithique (Pléistocène), en témoignent les riches gisements préhistoriques dans le bergeracois.

Dès -60 av JC, la domination romaine fut établie sans trop de heurt dans la vallée, de même que sur le reste de la Dordogne. **Les plus grands héritages laissés derrière eux par les Romains sont la langue latine et la vigne.** Dès cette époque gallo-romaine, la Dordogne est utilisée comme voie de communication et de transport de marchandises (vin, blé, céramique, ...).

La Dordogne devient une artère commerciale particulièrement active à partir du XIe siècle, celle-ci présentant l'avantage de faire se rejoindre des régions différentes dont les produits se complètent : la haute Dordogne riche en bois, en bétail et en minerais, la basse Dordogne avec son vin, son blé, son sel et ses produits manufacturés. En outre, c'est le débouché de l'intérieur du continent vers l'Océan et tous les pays du monde via l'estuaire de la Gironde.

Outre les traces de la préhistoire et de l'antiquité, le territoire porte les stigmates d'une histoire plus houleuse, la **période de l'Aquitaine anglaise au Moyen-Âge** marquée par les conflits franco-anglais (périodes dites des deux « Guerres de Cent Ans »). **Durant cette époque, des bastides s'érigent** pour permettre notamment le franchissement de la Dordogne laquelle constitue alors une véritable zone stratégique et fait office de frontières entre camps adverses. Son rôle économique et politique devient alors déterminant.



Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La Renaissance (fin du XVe siècle) marque la (re)construction des châteaux et l'édification de nombreux moulins. Le trafic fluvial est alors riche et varié : bois de chêne du Massif Central pour la fabrication des tonneaux dans le Bordelais, expédition de la pierre du Salardais, papier fabriqué dans la vallée de la Couze, et transport des vins du Bergeracois jusqu'à l'océan ; de la mer étaient remontés du sel et du poisson séché. Autre facette de l'économie du territoire, les moulins à eau, historiquement dédiés à la meunerie, voient leurs activités se diversifier. Cette diversification est le fait à la fois de progrès techniques (invention de l'arbre à cames notamment) mais également d'une impulsion de l'essor économique encouragé par la stabilité politique et la croissance démographique. Peu à peu vers le XVIe siècle, les moulins passent de la meunerie à la forge (moulins martinets) ou au débitage du bois (moulins-scieries), au tannage des peaux (moulin à tan), à la fabrique de pâte à papier, ...

Jusqu'alors terres incultes et perçues comme dangereuses (porteurs de maladies), **les palus ou marais fluvio-maritimes de basse Dordogne ont été aménagés** courant du XVIIe et XVIIIe siècle. Les travaux d'assèchement engagés, à des fins agricoles, ont alors deux impératifs à savoir stopper les entrées d'eau estuarienne et évacuer l'eau continentale. Cette période de conquête des terres sur la rivière estuarienne marque l'endiguement de toute la basse vallée par les hollandais, à l'origine de profondes modifications hydromorphologiques du domaine fluvio-maritime.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, le trafic fluvial s'intensifie encore entre descentes en période de hautes eaux (« eaux marchandes »), depuis Argentat, et remontées de l'estuaire à Souillac ; il atteint son apogée début du XIXe siècle avec la construction des « grands aménagements » que sont le canal de Lalinde et les barrages de Mauzac et Bergerac. Ce développement entraîna l'amélioration des embarcations regroupées sous le nom de gabarres. Les quais de la Dordogne (Pessac, Libourne, Bergerac, etc.) étaient alors encombrés de tonneaux, de charbon, de bois, ..., et grouillaient d'une population active.



Une première métamorphose à partir de la révolution industrielle

Alors que la navigation fluviale sur la Dordogne était jusqu'alors caractérisée par un trafic de gabares, **la basse Dordogne voit arriver, vers la moitié du XVIII^e siècle, la batellerie à vapeur** (exclusivement girondine) qui est à l'origine du paysage fluvial actuel de l'aval du bassin. Il s'en suivit un réaménagement profond de ports tel celui de Branne/Grézillac.

La fin du XIX^e siècle fut marquée par le déclin de l'activité batelière supplantée par l'arrivée du train dans la seconde moitié du XIX^e siècle mais également par l'essor industriel, l'abattage et la replantation des vignobles détruits par le Phylloxéra. Le chemin de fer arrive à Libourne en 1852 ; le train relie Bergerac à Bordeaux en 1872. Sarlat découvre le train en 1882, puis le reste de la vallée amont un peu plus tard. L'activité de commerce fluvial décroît doucement pour disparaître complètement à la fin des années 1920-1940 avec l'établissement du maillage ferroviaire de toutes les grandes villes du Sud-Ouest. Certains bateliers vont ainsi se doter de gabares à moteur quand d'autres poursuivent leurs activités en se spécialisant dans l'extraction de gravier dans la rivière.

Les XIX^e et XX^e siècles sont également ceux de l'aménagement des trois barrages hydroélectriques du territoire : Mauzac (construit en 1843 et réaménagé à des fins énergétiques en 1918) et Bergerac (1852), initialement construits pour la navigation et Tuilières (1908). Ils permettaient d'alimenter Bergerac, Périgueux mais aussi une partie d'Angoulême et de Bordeaux en électricité. Viendront en complément les cinq barrages de l'amont qui marquent une certaine « industrialisation » de l'économie énergétique sur le bassin de la Dordogne. L'ensemble des ouvrages modifient considérablement l'hydrodynamique de la Dordogne et de ses principaux affluents (Vézère notamment) ainsi que le paysage de la vallée. L'artificialisation d'une partie conséquente de la rivière, en contrepartie, a favorisé le développement économique, agricole et touristique que connaît la vallée depuis la seconde moitié du XX^e siècle.



Cette première phase de transformation profonde du territoire, et plus encore de la rivière Dordogne, se poursuit par **l'extraction de granulats dans son lit mineur** qui devient intensive après la seconde guerre mondiale. L'exploitation des matériaux du cours d'eau, comme celle de sa force motrice, « contribue au développement local et favorise la croissance, qui reste l'objectif essentiel, voire unique, de ces années-là » (Source : N. BLANC & S. BONIN).

L'affirmation d'une intensification du développement urbain

Bénéficiant des axes de desserte créés (spécifiquement de l'A89 qui s'impose en tant que transversale), la basse Dordogne est devenue au fur et à mesure des années un territoire attractif pour la population permanente et saisonnière ainsi que pour le secteur économique. **La seconde moitié du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle mettent en exergue le rôle des routes et de la Dordogne comme axes de vie.** A contrario les parties de territoire moins aisément accessibles sont plus fortement délaissées par les habitants et les touristes ; **le XX^e siècle marque l'affaiblissement de la société rurale et les prémices de l'exode rural.** Ainsi, un important contraste de répartition de la population s'opère peu à peu entre la vallée de la Dordogne et les coteaux avec une attractivité toute particulière pour les pôles urbains de Bergerac et de Libourne, mais également de Bordeaux qui connaît depuis une dizaine d'années un véritable renouveau. La dynamique de territoire, en lien étroit avec celle de l'économie, est source de consommation d'espace, de morcellement des terres agricoles et d'étalement urbain qui nuisent à l'harmonie d'ensemble et précarisent les équilibres, notamment environnementaux.

La mutation du monde rural, indissociable de celle de l'agriculture, s'accompagne de modifications profondes du paysage agricole du bassin de la Dordogne Atlantique. Les opérations de remembrement conduites depuis la loi d'orientation agricole du 5 août 1960, particulièrement intenses entre les années 1960 et 1980, participent à une banalisation progressive des surfaces cultivées, notamment par arasement de talus et suppression des haies dans certaines zones de bocage. **Les cours d'eau affluents, quant à eux, font l'objet de recalibrage, de rectification, ...** favorables à la linéarisation des parcelles agricoles pour en faciliter la culture.

Conscients du caractère diffus du paysage urbain et industriel ainsi que de ces impacts, les collectivités tendent peu à peu à enrayer le processus par l'adoption de nouvelles politiques d'aménagement (SCOT, PLU(i)). De même, la « loi relative au développement des territoires ruraux » (LDTR du 23 février 2005) a remplacé le remembrement, en tant que tel, par la procédure « d'aménagement foncier agricole et forestier », outil d'aménagement du monde rural.

Cette évolution du territoire s'accompagne d'une approche nouvelle de la rivière au travers de la sphère touristique, la Dordogne étant considérée comme acteur majeur de ce processus de réappropriation-valorisation du patrimoine naturel, culturel et gastronomique par les acteurs locaux, à destination des touristes. La vallée renoue avec ses cours d'eau et ambitionne de faire avec et pour eux. **La fin de l'extraction des granulats dans le lit mineur de la rivière (résultat de la réglementation en la matière) et le lancement des politiques de restauration des poissons migrateurs dans les années 80, entre autres, témoignent de ce retour des habitants vers la rivière. Le défi de renouveau et de modernité de la viticulture, relevé par les hommes dans la seconde moitié du XX^e siècle, participe également à ce nouvel élan vers la rivière qui a toute sa place dans le développement de l'activité (support d'ouverture au territoire pour les touristes étrangers via les croisières, de valorisation des paysages et des terroirs, ...).**

Paysages du territoire

Le territoire de Dordogne Atlantique recoupe 3 grandes séquences paysagères, soit de l'amont à l'aval :



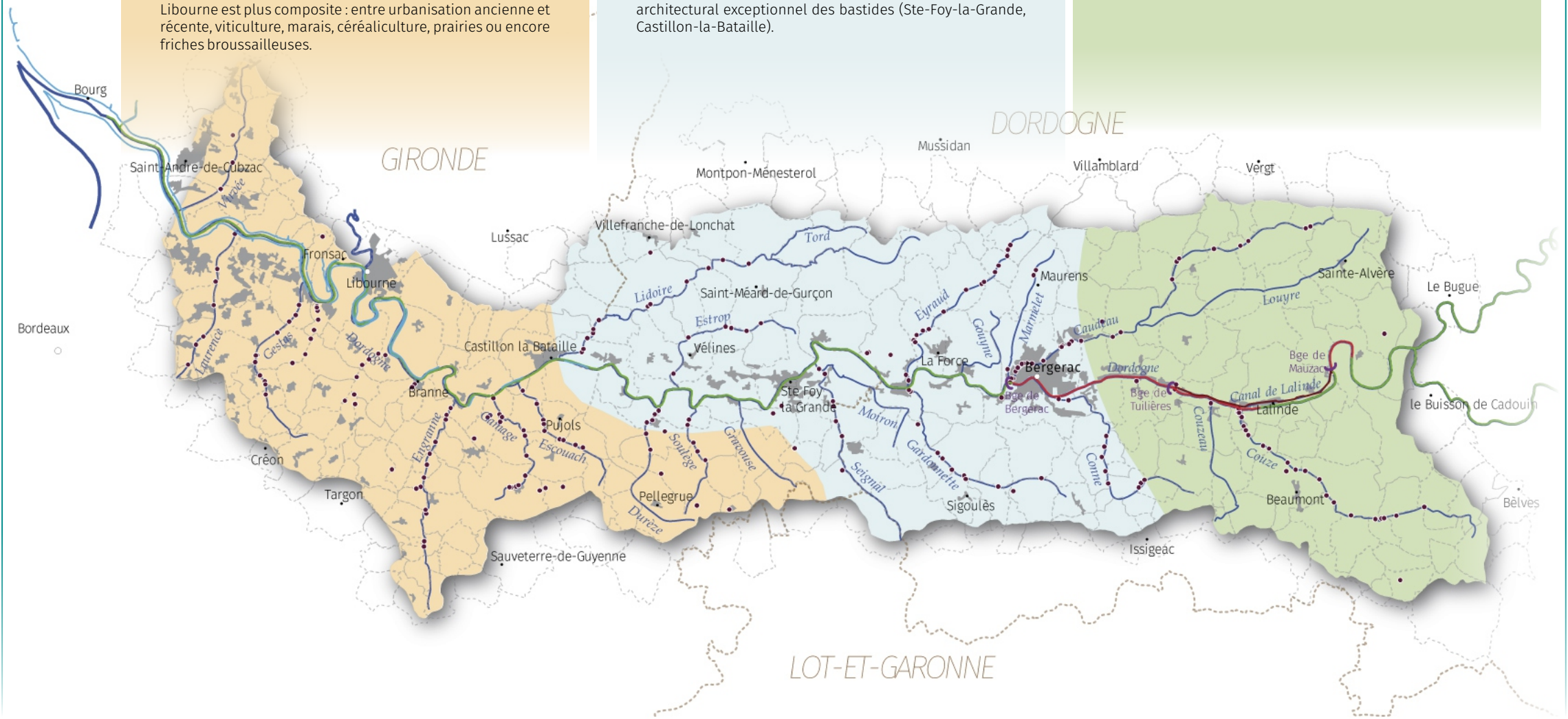
Les coteaux viticoles à l'aval avec une vallée à caractère fluvio-maritime (estuaire fluvial), à savoir fortement élargie et dont l'ampleur ne se départira pas jusqu'à l'estuaire de la Gironde. En amont de sa confluence avec l'Isle, la Dordogne est sinueuse tandis qu'elle prend les dimensions d'un grand fleuve en aval. La rivière y dessine d'amples méandres dans les terres basses et planes, lesquelles ont acquis un caractère humide de marais au fil de ses divagations. Si le secteur amont de Libourne montre une plaine presque exclusivement dévolue à la viticulture, le paysage depuis Libourne est plus composite : entre urbanisation ancienne et récente, viticulture, marais, céréaliculture, prairies ou encore friches broussailleuses.



Le secteur médian arbori-viticole (de Creysse à Castillon-la-Bataille). De Creysse au Fleix, le paysage est celui d'une vallée suburbaine caractérisée par une urbanisation diffuse et hétérogène. Les rives sont tantôt « sauvages » ou « industrialisées ». Cultures céréalières et maraîchères laissent place progressivement à la viticulture et à l'arboriculture. A partir du Fleix, c'est un autre ensemble paysager où l'agriculture est dorénavant dominante dans la plaine (en particulier vignes et vergers). L'urbanisation, étendue le long de la RD 936, est marquée par le patrimoine architectural exceptionnel des bastides (Ste-Foy-la-Grande, Castillon-la-Bataille).



L'amont polyculturel et boisé (Limeuil-Creysse) où la rivière creuse un sillon étroit dans les calcaires et dessinent de remarquables méandres (cingles de Limeuil et Trémolat) pour devenir plus rectiligne de Mauzac à Lalinde. Le paysage de la vallée y est essentiellement agraire (grandes cultures, prairies, peupleraies) avec quelques témoins de l'influence du tissu urbain complexe aux abords des grandes villes, Bergerac ici.



Eléments structurants

« Eléments, conditions structurant les usages sur la Dordogne et ses affluents »

Les marées : l'aval du territoire, sous régime fluvio-maritime, est soumis à la marée du Golfe de Gascogne de type semi-diurne (période de 12h25 min). En se propageant dans l'estuaire, l'onde se déforme et devient dissymétrique, ceci se traduisant par un raidissement de l'onde de marée et une plus grande durée du jusant que du flot (vitesses de courant plus élevées en marée montante). L'action de la marée dynamique se fait ressentir jusqu'à Castillon-la-Bataille. Le marnage – différence entre niveau de pleine mer et de basse mer – est variable en fonction de l'état de vives eaux, de marées moyennes et de mortes eaux : son amplitude est maximale en vives eaux (de l'ordre de 5 m à Libourne), de plus en plus faible en amont de Libourne quelles que soient les conditions de marée.

Les équipements hydrauliques : exploitant la force motrice de l'eau de la Dordogne et de ses affluents, de nombreux équipements hydrauliques ont été créés sur leur linéaire ou sur des biefs aménagés à cet effet. La Dordogne est directement concernée par l'aménagement de trois barrages hydroélectriques dans le secteur du bergeracois, soit d'amont en aval, celui de Mauzac, Tuilières et Bergerac. Ces barrages dits « au fil de l'eau » sont gérés, entretenus et modernisés par EDF par le biais de concessions. Leur hauteur varie entre 5.4 et 19 m pour des débits maximums turbinés de l'ordre de 57 à 274 m3/s selon les sites.

Les affluents, pour leur part, compte de multiples moulins (plus de 150 à l'échelle du territoire) témoignant du « formidable équipement industriel mis en œuvre pour assurer le pain quotidien des populations » (Source : Archives Départementales de Gironde). L'histoire renvoie à deux types distincts de moulins à eau : les moulins fortifiés (Moulins de Labarthe sur la Gamage, ...), les moulins à eau « classiques ». Faute d'entretien, la majorité ne sont plus fonctionnels et sont voués à l'abandon. Ils deviennent tantôt des vestiges, tantôt des sites patrimoniaux touristiques ou bien sont destinés à l'habitation.

Les digues : inhérent à l'aménagement des marais fluvio-maritimes (« palus ») au XVIIe siècle, le territoire dans le secteur libournais s'est doté de digues. Celles-ci sont complétées d'ouvrages de types vannes, portes à flots ou clapets anti-retour et de réseaux de fossés (« esteys » ou « jalles ») qui permettent de drainer et/ou d'irriguer les terres selon la saison. Les 82 km de digues existantes sont majoritairement implantés le long de la Dordogne, depuis Sainte-Terre jusqu'à Saint-Loubès/Saint-Romain-la-Virvée ; quelques tronçons sont aménagés en partie aval d'affluents (Laurence, Virvée). Ces ouvrages, pour l'essentiel construits en terre, présentent des hauteurs souvent modérées (moins de 2 m) qui peuvent toutefois dépasser 3 m par endroits.

Le domaine public fluvial : le linéaire de la Dordogne inclus dans le périmètre du SAGE Dordogne Atlantique fait partie, dans son intégralité, du Domaine Public Fluvial (DPF), à savoir qu'il est un bien public de l'Etat. Les limites latérales du domaine public fluvial correspondent à la hauteur des eaux coulant à plein bord avant débordement, dit plénissimum flumen. C'est donc la berge la plus basse qui détermine ces limites. La délimitation du DPF constitue un constat temporaire en lien avec l'évolution naturelle du cours d'eau. Les servitudes (de halage et de marchepied) grevant les terrains qui bordent le DPF imposent à tout riverain de laisser à l'usage du gestionnaire, des pêcheurs et des piétons une bande d'espace accessible au bord du cours d'eau.

Culture de territoire

« L'eau dans l'urbain et le cadre de vie, évocation et lisibilité »





SAGE Dordogne Atlantique
Commission locale de l'eau

DORDOGNE ATLANTIQUE

UN TERRITOIRE ET UN ENGAGEMENT POUR UNE PRÉSERVATION DURABLE DE L'EAU, DES RIVIÈRES ET DES SERVICES QU'ELLES NOUS RENDENT

RAPPORTS DE LA BASSE VALLÉE AVEC LA RIVIÈRE

CE QUE NOUS DIT L'HISTOIRE

De l'époque romaine au XVIIIe-début du XIXe siècle, l'histoire de la Dordogne Atlantique est caractérisée par une pression anthropique faible à moyenne sur les cours d'eau. La Dordogne est essentiellement utilisée pour son énergie motrice, pour la communication et le commerce (batellerie, pêcheries), voire pour l'irrigation traditionnelle. Ses affluents supportent l'activité des moulins et de l'agriculture. Selon l'impact de ces activités (hydrologie, qualité des eaux...) mais également de leur poids respectif, des conflits entre usagers peuvent apparaître conduisant parfois à la réglementation des pratiques ou même à la destruction d'installations existantes (cas des moulins à nef et des pêcheries). **La rivière, au sens général, n'en demeure pas moins un lieu de cohabitation et de collaboration : « du XVe au XVIIIe siècle, une véritable symbiose s'établit entre la rivière et la basse vallée »** (Source : M. MABRU).

Dès 1965, dans un climat général de lutte contre la pollution de l'eau et de développement local comme alternative aux planifications nationales, la Dordogne et sa vallée sont considérées comme un support de développement touristique, offrant une alternative aux seules activités agricoles.

Le XIXe siècle et l'essentiel du XXe siècle marquent « l'industrialisation » du territoire par opposition à son caractère rural des époques passées. Cette évolution, encouragée et soutenue par des coalitions d'intérêts nationaux et locaux qui en assurent la pérennité et la légitimité, concourt à la dynamisation et à l'attractivité du bassin. « Une situation d'acceptation tacite de ces nouvelles activités et de leurs conséquences écologiques » s'installe plusieurs décennies durant (Source : N. BLANC & S. BONIN). « Le XIXe siècle va tourner le dos à la rivière (...) » (Source : M. MABRU), le XXe siècle jusque dans les années 1980's va la consacrer économiquement (moteur de développement) mais au mépris de sa fragilité.

Dès 1965, dans un climat général de lutte contre la pollution de l'eau et de développement local comme alternative aux planifications nationales, la Dordogne et sa vallée sont considérées comme un support de développement touristique, offrant une alternative aux seules activités agricoles. Résultant des mobilisations locales contre les gravières, un programme de réhabilitation de la Dordogne incluant une dimension qualitative est défini dans les années 1970's (Dordogne rivière propre, 1977-1980). A partir de 1976, les programmes locaux et nationaux de restauration des milieux aquatiques visent notamment le retour du saumon et des grands migrateurs. « Ces programmes s'appuient sur des mouvements sociaux relayés par des acteurs publics » (Source : N. BLANC & S. BONIN). Le consensus soutenant l'exploitation de la rivière est alors brisé par cette dynamique.

Depuis, le territoire de la Dordogne Atlantique accueille, accompagne et est acteur des réflexions sur l'eau, les milieux aquatiques ainsi que sur les modalités de sa gestion raisonnée et durable :

Schéma